

DEMANDE D'AGREMENT D'INTERVENANT EXTERIEUR en EPS

- à renouveler tous les ans - à compléter et à renvoyer à l'I.E.N. de votre circonscription

PREMIERE DEMANDE ☐
 RENOUELEMENT ☐
 REACTUALISATION ☐

Ecole :

Circonscription :

Année scolaire :

Statut	APS (Activité Physique et Sportive)	
☐ Intervenant bénévole	☐ Natation	- Le bénéfice de la formation est valable 5 ans.
	☐ Cyclisme	- Réactualisation de la formation après 5 ans.
☐ Intervenant professionnel	☐ Autre APS (préciser) :	

Version du 18/09/25

Conformément aux circulaires n°2017-116 du 6-10-2017 et n°2017-127 du 22-8-2017, je sollicite un agrément me permettant de participer à l'animation des séances en tant qu'intervenant extérieur et **je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et les modalités d'intervention fixées dans le cadre du projet pédagogique.**

NOM D'USAGE :		NOM DE NAISSANCE :		Prénom :	
Date de naissance :	Sexe : ☐ F ☐ M	Commune de naissance :		Département de naissance :	
Domicile :		Numéro de téléphone portable :		Adresse @ :	

Pour les personnes nées à l'étranger :

NOM/Prénom de la mère :
 NOM/Prénom du père :

Je bénéficie d'une assurance responsabilité civile et individuelle accidents corporels ☐ OUI ☐ NON

☐ <i>Je suis titulaire d'un diplôme, d'une qualification ou d'une attestation pour l'activité concernée</i> (joindre une photocopie) ☐ <i>Je suis titulaire d'une carte professionnelle</i> (joindre une photocopie)	☐ <i>Je suis fonctionnaire des collectivités territoriales (cat. A ou B) de la commune de :</i>	<i>Pour les intervenants rémunérés :</i> Avis de l'employeur Le : _____ Cachet et signature : _____
---	---	---

A :	Le :	Signature du demandeur :
-----	------	--------------------------

Autorisation du (de la) directeur (trice) Signature et cachet de l'école	Signature du CPAIEN EPS	Avis de l'I.E.N. de circonscription Signature et cachet	Décision de l'IA-DASEN de la Meuse
Le :	- Honorabilité ☐ OUI ☐ NON vérifiée le : - APS concernée : • Compétences vérifiées le : • Formation théorique le : Le :	☐ Favorable ☐ Défavorable Le :	☐ Accordée ☐ Refusée Le : Marie-Laure CARREE-SENE

NB : Toute demande d'agrément d'intervenant extérieur est subordonnée à l'élaboration d'un projet pédagogique et à l'acceptation d'un cahier des charges.